

Violence sexuelle : la vie bouleversée de Chloé, jeune espoir de l'escrime

JUSTICE

La jeune femme de 19 ans a brisé l'omerta en déposant plainte contre son entraîneur. Il doit être jugé pour agression sexuelle le 2 décembre.

Yanick Philipponnat
yphilipponnat@midi Libre.com

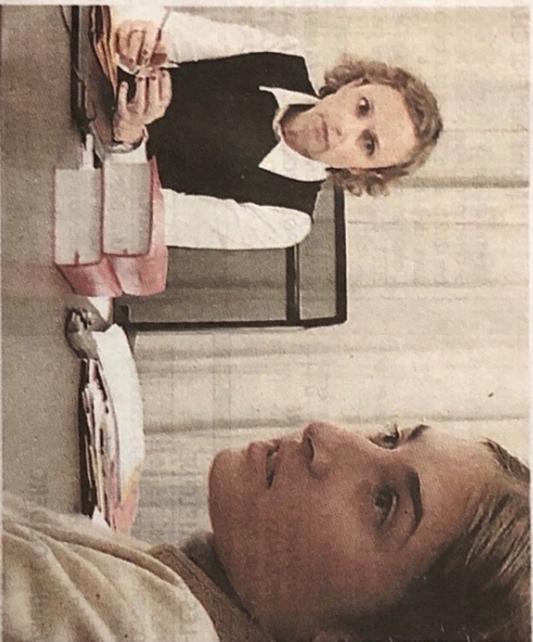
« Ça faisait deux, trois ans qu'il était mon seul entraîneur, on s'entendait bien. J'avais l'impression d'être sa préférée, ça me plaisait et je me sentais protégée... J'avais 14 ans, il était comme mon père et ça me rassurait car mon papa était décédé. Il a installé un climat de confiance et je lui faisais confiance les yeux fermés, je m'adressais sur ses genoux... Je me demandais aujourd'hui comment j'ai pu m'asseoir sur ses genoux. » La parole est limpide, précise. Le flot de mots ininterrompu et l'on sent du soulagement dans la voix de Chloé Bousifha.

Du haut de ses 19 ans, la Montpellieraise, espoir de l'escrime hexagonal, déjà auréolée d'un ti-

tre de championne de France des moins de 17 ans, est prête pour le rendez-vous judiciaire qu'elle attend, serene et avec impatience, la semaine prochaine devant le tribunal judiciaire de Toulouse. Elle raconte pour la première fois ces violences sexuelles qu'elle reproche à son ancien maître d'armes dans un milieu du sport souvent touché par l'omerta. Elle évoque cette emprise qu'il aurait exercée sur cette graine de championne, des conséquences sur sa vie et sa carrière, épaulée par son avocate Me Valérie Soulié.

« J'avais honte... »

Mi-janvier 2017, cet enfant précocé qui a grandi et découvre l'escrime à Montpellier avant de rejoindre le club de Ramonville, est sélectionnée en circuit européen. Elle se rend à Bratislava, en Slovaquie, pour une compétition, par équipe. Lors du voyage



La jeune escrimeuse et son avocate Me Valérie Soulié.

retour, en train, elle dénonce l'agression sexuelle. Son maître d'armes, confident, la quarantaine d'années, entraîneur de niveau national, lui demande de le rejoindre dans sa couchette via l'application Snapchat. « Il m'a envoyé un message en me disant qu'il avait froid, j'ai refusé, je ne voulais pas pour quoi il voulait que je vienne. Il a insisté, je me suis dit que j'allais y aller quelques minutes

pour qu'il ne laisse tranquille, rapporte la jeune femme, qui suit un BTS en commerce à Rodez en parallèle de sa carrière sportive. J'avais honte, je me suis mise entre lui et le mur, je lui ai tourné le dos, j'avais peur, j'étais sur mon téléphone et il me disait qu'il était jaloux. » Chloé Bousifha décrit ensuite des caresses sur le corps et un sein. « Je lui ai dit "arrête", il a recommencé, je suis sortie du

lit... Pour moi, c'était l'incompréhension, j'étais dévotée... » La préadolescente, compétitrice, guerrière sur la piste mais fragile psychologiquement, se retrouve piégée. D'un côté, elle se confie à un proche, mais garde le secret pour continuer sa prometteuse carrière d'escrimeuse, quitte à croiser le coach chaque week-end. Quelques semaines plus tard, elle empoche son titre national. De l'autre, elle décroche scolairement, se reploie sur elle-même, sujette à la dépression et aux scarifications. Ce qui a clairement freiné sa progression.

« Je me repassais le film de la couchette pendant des mois, en me demandant qu'est-ce que j'aurais fait de mal ? C'était mon entraîneur, ça aurait quelque chose d'autre, j'aurais parlé », analyse-t-elle. Sa mère est finalement mise dans la confiance et le dépôt de plainte suit, en juin 2018. Une libération. « Quand j'ai porté à la juge, ça m'a fait du bien, c'est un soutien que je n'ai pas eu dans l'escrime », lance celle qui a ensuite remonté la pente à tous les niveaux. Aujourd'hui, en attendant le procès, Chloé, qui rêve d'at-

teindre un jour le Graal d'une qualification pour les Jeux Olympiques, s'inscrit dans cette pri-mordiale libération de la parole. « Je me retrouve dans tous ces témoignages de sportives. Même si on ne fait pas le même sport, je ferai tout pour que ma parole aide, si elle peut mettre en lumière d'autres faits... Il faut qu'on nettoie tout ça au Karrier », lance l'escrimeuse.

Jugé pour agression sexuelle

L'ENTRAÎNEUR est poursuivi pour agression sexuelle sur Chloé. Des messages avaient été retrouvés où il parle de lui « mordiller l'oreille », « je voulais que tu dormes dans mes bras » ou « mange des knacks tu vas retrouver la poitrine ». Il reconnaît l'avoir fait venir dans sa couchette, pas les atouchements. Interdit d'entraîner, il sera aussi jugé pour des atteintes sur une autre escrimeuse, pour des mains aux fesses et des tirages de tee-shirt pour voir sa poitrine.